

inée est dans
nôtres, et que
e lorsqu'ils le
ne fausse poli-
cien faire sous
mps est venu,
otre avenir, si
nseil, si nous
et sur les con-
ette ancienne
anglaise, soit
américain.

e pressent, et
ncore fermer
vèlent le tra-
pour détacher
lone attendre
retiré succes-
ontréal, bien-
x, ait repassé
à voir le peu
politiques la
s les autres ;
moment où la
Washington,
t intelligente
ués du sort
ald.

commission
acdonald, est
s de ses bril-
les exigences
t des préten-
dans le vain
s à sa suite.

Quel rôle bien différent il y aurait joué si, au lieu de lui confier une mission inutile, nous lui avions donné le mandat de poser devant la Haute Commission la question canadienne ; si nous l'avions autorisé, prévenant l'action menaçante des Etats-Unis et les secrets désirs de l'Angleterre, à demander à cette réunion de diplomates, de rechercher, en même temps que le règlement des difficultés existantes, une solution pour notre avenir ? Pourquoi, par exemple, revêtu de nos pleins pouvoirs, n'aurait-il pas pris l'initiative d'un projet ayant pour but de faire céder le Canada aux Etats-Unis comme compensation des réclamations de l'Alabama, en stipulant pour nous une exemption complète des charges créées par la guerre civile ? Nous n'avons pas participé à cette guerre et il ne serait que juste que le Canada, entré après coup dans l'Union Américaine, n'en supportât pas le fardeau. Un habile négociateur, sachant profiter des circonstances, sachant mettre à profit les dispositions des deux gouvernements qui sont en présence, obtiendrait certainement cette concession si importante pour nous, qui ferait disparaître la dernière objection que soulève l'annexion. Ce serait, du reste, faire injure à un grand peuple comme le peuple américain, que de supposer qu'il ne se montrerait pas généreux à notre égard, qu'il ne nous ferait pas les conditions financières les plus larges. Ce serait lui faire injure que de supposer qu'il voudrait faire peser sur nous la dette contractée pour sauver sa propre unité, lorsque l'annexion du Canada à son territoire n'augmenterait en rien ses charges, lui apporterait un accroissement considérable et un bénéfice réel.